

MAGAZINE

Est-ce que les femmes et les hommes vivent le racisme différemment ?

Comment agir si je suis témoin ou victime de violences ?

INTERVIEWS
EXCLUSIVES

Dans ton genre

PAR LA
CLASSE
DE 5EME1



SOMMAIRE

Préface

Par Chayma, pour la classe

3

Stéréotypes de genre

- De quoi parle-t-on ?

Jahron et Devy

4

- Réflexion sur les différences de comportement entre les filles et les garçons

Mohamed Amine

5

- *Toi, tu fais trop le mec !* Analyse d'une expression

Jaden

6

Les
violences :
les
connaître
pour les
contrer

- Les violences dans la rue 7
Assia et Kendra
- Le harcèlement scolaire 8
Piyal et Baldwin
- Les violences dans la famille 10
Eva et Keinna
- Les discriminations dans le monde du travail 12
Ahmed et Ayush
- Les violences envers les personnes LGBTQ 14
Julie et Cissé
- Le racisme est-il vécu de la même manière selon le genre ? 16
Chayma et Meryam

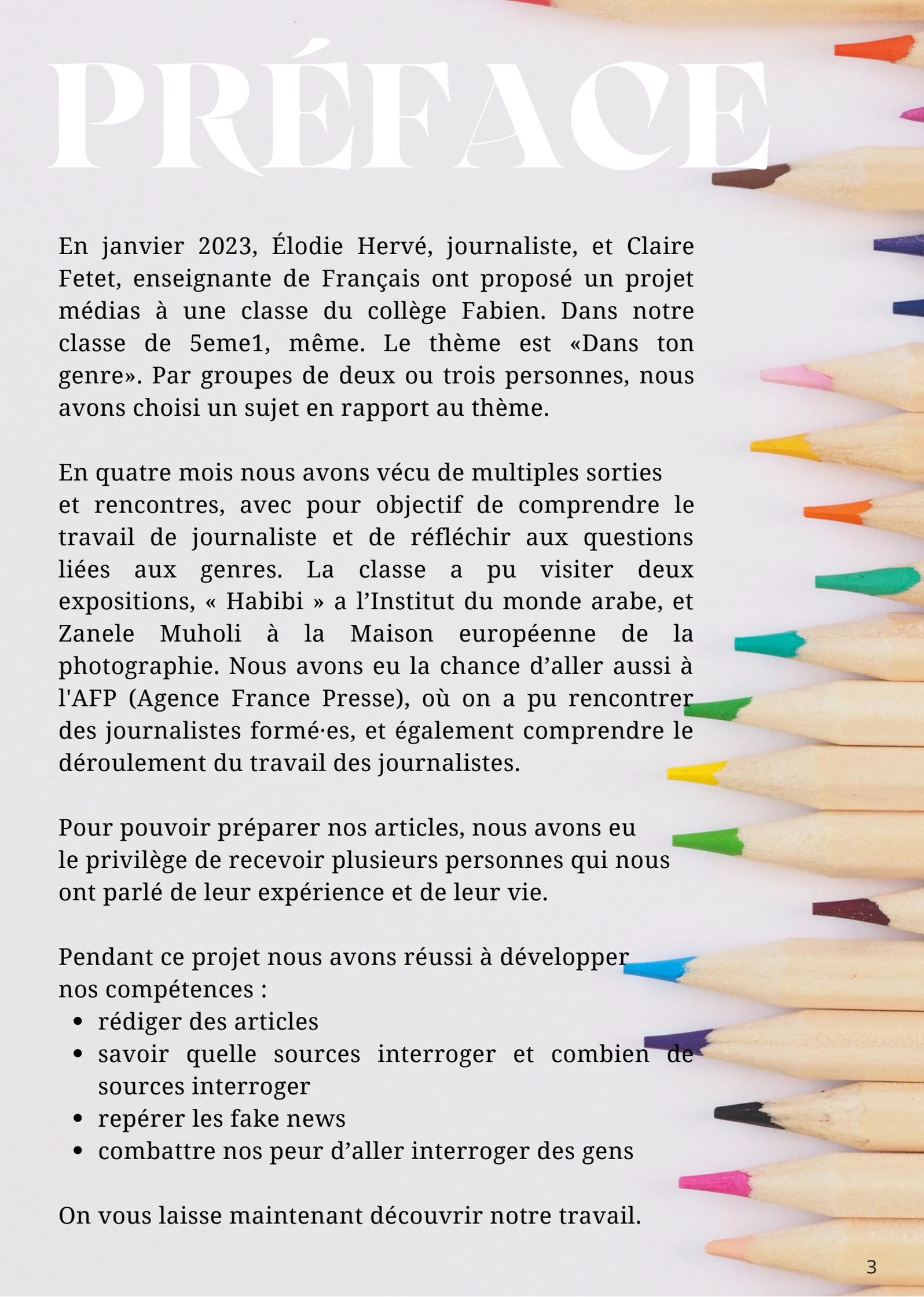
Rubrique
culturelle

- Zanele Muholi à la MEP 18
Eliane

Pour réagir
face aux
violences

- Reconnaître les signes de violence 20
Wassim
- Comment réagir face à une agression ? 22
Islam

PRÉFACE



En janvier 2023, Élodie Hervé, journaliste, et Claire Fetet, enseignante de Français ont proposé un projet médias à une classe du collège Fabien. Dans notre classe de 5eme1, même. Le thème est «Dans ton genre». Par groupes de deux ou trois personnes, nous avons choisi un sujet en rapport au thème.

En quatre mois nous avons vécu de multiples sorties et rencontres, avec pour objectif de comprendre le travail de journaliste et de réfléchir aux questions liées aux genres. La classe a pu visiter deux expositions, « Habibi » a l'Institut du monde arabe, et Zanele Muholi à la Maison européenne de la photographie. Nous avons eu la chance d'aller aussi à l'AFP (Agence France Presse), où on a pu rencontrer des journalistes formé-es, et également comprendre le déroulement du travail des journalistes.

Pour pouvoir préparer nos articles, nous avons eu le privilège de recevoir plusieurs personnes qui nous ont parlé de leur expérience et de leur vie.

Pendant ce projet nous avons réussi à développer nos compétences :

- rédiger des articles
- savoir quelle sources interroger et combien de sources interroger
- repérer les fake news
- combattre nos peur d'aller interroger des gens

On vous laisse maintenant découvrir notre travail.

STÉRÉOTYPES DE GENRE

De quoi parle-t-on ?

par Jahron et Devy

Pour comprendre ce qu'est un stéréotype de genre et quelles conséquences il peut avoir sur une personne, nous sommes allés demander à des personnes dans la cour s'ils avaient déjà été victime de stéréotypes de genre, si ça ne les dérangeait pas d'en parler avec nous et ce qu'ils en pensent. Pour vous donner un exemple, dire que les filles sont moins fortes que les garçons au foot, c'est un stéréotype de genre. Un stéréotype de genre c'est une image toute faite sur une personne en fonction de son genre (garçon ou fille).

A travers les propos recueillis dans la cour du collège, et avec nos observations dans la vie de tous les jours, on peut conclure que les stéréotypes de genre sont plus fréquents quand on parle des filles. Ça veut dire que les filles en parlent plus que les garçons, peut-être parce que c'est plus difficile pour elles.



C'est assez rare de voir un garçon parler de stéréotypes de genre. Ces stéréotypes de genre peuvent aussi engendrer des violences. C'est pour ça qu'il est important de lutter contre eux.

Par exemple, en 2021, les actes antis LGBT+ ont doublé (+104%). 1620 contraventions ont été dressées (+32% par rapport à 2019). 90% des personnes LGBT+ ont été victimes d'injures. SOS homophobie a reçu 179 témoignages d'actes de transphobie. De plus, 1 femme sur 2 a déjà subi une violence sexuelle en France.

Alors pour y mettre fin, mettons un terme aux stéréotypes de genre.



Les différences de
comportements
entre les filles
et les garçons :
témoignage d'un élève

par Mohammed
Amine

Je ne sais pas grand-chose, mais je vais essayer de vous expliquer les différences entre les filles et les garçons. Si Nina fait de la danse et Milo du foot, c'est classique. Mais si Nina fait du foot et Milo de la danse, tout le monde pense qu'il y a un problème parce que c'est un sport plus pour fille ou pour garçon. Ça enferme les gens dans un rôle. Et un garçon qui veut faire de la danse ne va pas oser le dire. C'est impossible de ne pas avoir de stéréotype.

Je pense que c'est l'éducation des parents qui donne le comportement d'un garçon ou d'une fille. Comme un papa qui veut un garçon mais qui va avoir une fille. Il va peut-être penser l'éducation de sa fille comme celle d'un garçon.

Moi je suis un garçon mais je ne sais pas pourquoi.

Je ne peux pas changer votre vie si facilement.
Et vous, qu'est ce que vous en pensez ?



"TOI, TU FAIS TROP LE MEC"

par Jaden

Un jour, Zack demande à Théo s' il a un stylo. Matis intervient et lance :

- « - Sale pauvre, t'as jamais tes affaires.
- Ta bouche, je t'ai pas parlé, lui répond Zack.
- Commence à bien me parler, toi, parce que sinon je vais t'attraper en 1V1, continue Matis plus menaçant.
- Tu vas rien faire, continue Zack. Avec ta petite taille, et comme tu cours partout, on dirait Kirikou.
- Arrête là, tu fais trop le mec !"

L'expression tu fais trop le mec qu'emploie Matis dans cette scène inventée qui ressemble à ce que nous pouvons voir tous les jours au collège, on peut la comprendre comme : tu te crois différent de tout le monde, tu fais le malin, tu fais le warrior. Cette expression, au collège, est très employée.

Selon l'expression tu fais trop le mec, un garçon doit être le plus fort, le plus beau, le plus puissant, le plus intelligent. Un "mec" doit avoir tout le pouvoir. Et s'il refuse cela, il est mis de côté.

Aujourd'hui, un homme est vu en termes de puissance en priorité, mais en 2023, ça devrait et ça pourrait être autrement.

LES VIOLENCES DANS LA RUE

par Assia et Kendra

Le harcèlement de rue est un sujet intéressant parce qu'il y a beaucoup de victimes.

Nous pouvons aussi ressentir l'effet que ça fait et pour le point de vue de la victime : ça doit être très désagréable, on doit se sentir mal, en avoir marre, se demander pourquoi c'est arrivé et vouloir que ça s'arrête.

On peut recourir à la loi mais c'est compliqué car il faut des preuves, des témoins et si tu n'a pas ça ils ne vont peut-être pas te croire.

On peut aussi aller vers des associations ou se confier à des ami·es. Pourquoi faut-il en parler ? Parce que on peut se sentir seul·e et tomber en dépression.

Dans les commissariats, certaines victimes s'entendent répondre : « Vous n'avez pas été touchée, embrassée ? On ne peut rien faire ». Aujourd'hui, peu de femmes portent plainte.

L'expression harcèlement de rue est utilisée pour englober tous types d'acte à connotation sexuelle non désiré (sifflement, tentative de séduction, remarque déplacée, etc).

Bien que certains propos peuvent faire penser à des compliments, ces comportements sont le plus souvent mal vécus par la victime.





Le harcèlement scolaire est une violence grave et répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle se retrouve notamment au sein d'un établissement scolaire. C'est un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime.

Il commence à l'école et peut continuer sur les réseaux sociaux ou dans la rue. On parle alors de cyberharcèlement.

Sur les réseaux, il n'y a pas que les harceleurs de l'école mais aussi des inconnus qui commentent des publications jusqu'à insulter une personne en ne sachant pas que c'est du cyberharcèlement. Donc la victime en général perd espoir et décide alors d'arrêter les publications sur les réseaux.

Le seul moyen d'arrêter le harcèlement est de parler aux personnes de confiance. Si vous ne dites pas, ils vont continuer à vous harceler.

La violence du harcèlement est répétitive et isole la victime, explique 1 jour 1 actu. On peut être victime de harcèlement dès qu'un harceleur ou plusieurs considèrent que l'on est différent.

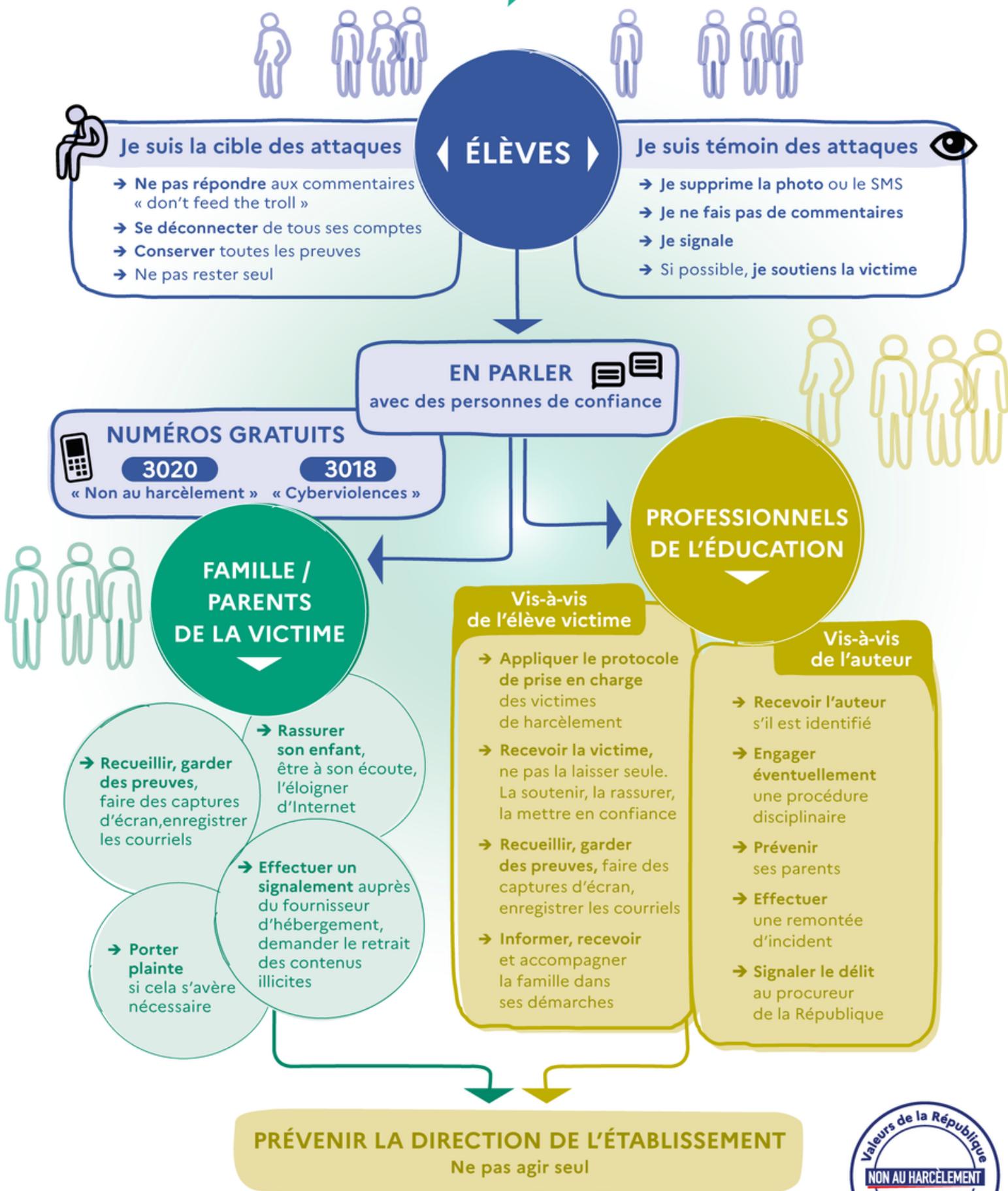
Par exemple, en annonçant qu'on n'est pas hétéro ou qu'on n'a pas le même genre que celui assigné à la naissance, on peut perdre des ami-es. C'est une discrimination.

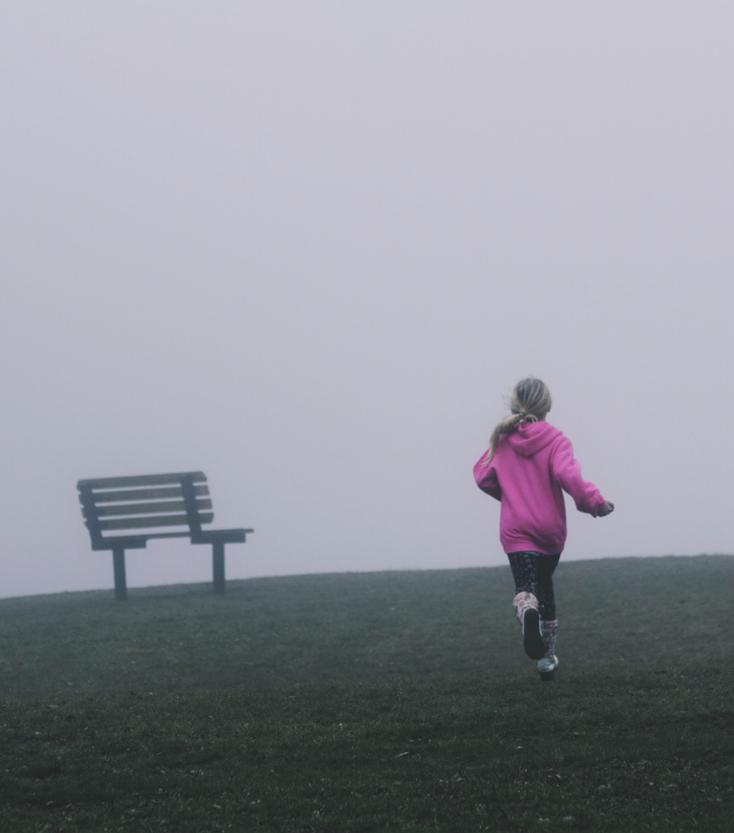
En annonçant à nos parents, certains pourraient être choqués et nous puniront voire même nous mettre dehors pendant un certain nombre de jours ou pourraient nous expulser de leur maison tout court et définitivement. Pourtant, nous sommes leurs propres enfants, ils doivent nous accepter tels que nous sommes !

Un élève sur dix en France est harcelé. Les victimes n'osent pas en parler car elles sont isolées. Le premier geste pour essayer d'y mettre fin c'est d'en parler, d'écouter les victimes, et de dire STOP !

NON AU HARCÈLEMENT

Que faire face à une situation de cyberharcèlement ?





LES VIOLENCES DANS LA FAMILLE

par Eva et Keinna

Les violences dans la famille peuvent inclure toutes sortes de violences :

les violences parentales,
les violences conjugales,
les violences sur les enfants, etc.

Pour être accompagné, on peut contacter des associations mais aussi des personnes victimes de violences qui font des groupes de parole.

On peut s'en sortir en portant plainte ou en faisant un dossier de plainte ou encore en prévenant un proche qui peut nous aider. On peut aussi appeler la police, les pompiers, ou le SAMU, si les violence sont trop fortes pour se déplacer.

Violence conjugale : la violence conjugale est la violence exercée par un des conjoints sur l'autre , au sein d'un couple, s'inscrivant dans un rapport de domination et se distinguant des disputes conjugales entre individus égaux.

Violence familiale : La violence familiale se définit comme un comportement abusif dans le but de contrôler ou de faire du tort à un membre de sa famille ou à une personne qu'il ou elle fréquente.

Violence sur un enfant : Elle s'entend de toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, d'abus sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie,

son développement ou sa dignité, dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir, explique l'OMS.

L'âge moyen des premières violences sexuelles c'est 10 ans, selon Nous Toutes.

Si une personne est victime de violence au sein de sa famille, elle peut se tourner vers l'association l'Enfant Bleu-Lutte contre l'enfance maltraitée ou encore l'association Protéger l'enfant, Association de défense des droits de l'enfant.

La violence à l'encontre des enfants peut affecter le développement cognitif et entraîner des mauvais résultats scolaires ou professionnels. Même si vos parents sont impliqués, en tant que victime, vous pouvez déposer une plainte simple. Cet acte vous permet de signaler à la justice (procureur de la République, officier de police judiciaire) les faits dont vous avez été victime (violences physiques ou psychologiques, privation de soin...). Bref, ne restez pas seul·e. La violence, c'est pas normale.



Toute la classe est allée voir au cinéma l'Écran de Saint Denis la présentation des court-métrages "Jeunes contre le sexisme", réalisés pendant l'année par des classes de troisième du département. L'un des films, un clip de rap d'un groupe de garçons a particulièrement attiré notre attention.

Leur morceau, *Les abusés*, met en question les violences intra-familiales, et la volonté des abusés de briser le cycle de la violence pour ne pas devenir des abuseurs.

Pour retrouver ces courts métrages, vous pouvez flasher ce QR Code.





Les discriminations dans le monde du travail sont un concept que tout le monde pense connaître, mais que la plupart ignore.

LES DISCRIMINATIONS DANS LE MONDE DU TRAVAIL

48 % des salarié·es ont été victimes de discrimination au sein de leur entreprise selon une enquête du cabinet Occurrence pour l'association Diversidays en 2021. Cela peut être des insultes, des agressions ou des violences qui peuvent conduire jusqu'au suicide.

Il peut s'agir de discriminations racistes, sexistes, homophobes, par l'âge ou selon l'état de santé, ou selon les convictions politiques, philosophiques ou religieuses. La discrimination fondée sur un de ces motifs est sanctionnée par la loi pénale.

Mais aujourd'hui, à travail égal une femme reste 28,5% moins payée qu'un homme.

« Le fait d'être en situation de handicap multiplie par trois le risque de discrimination au travail », explique Fabienne Jégu, conseillère experte Handicap auprès de la défenseuse des droits. La situation professionnelle des personnes handicapées reste préoccupante en France, malgré une dynamique à l'œuvre, racontait elle dans Le Monde en novembre 2021.

Dans le cadre de ce projet, nous avons rencontré plusieurs personnes dont Christelle, qui est journaliste et autrice.

« Oui j'ai subi du racisme, des personnes ont fait des accents à côté de moi.

J'ai aussi subi des

discriminations au travail. Par exemple, j'ai fait 4 ou 5 stages pour Vogue et j'ai eu un entretien et la personne qui m'a reçue a été déçue de me voir, enfin surtout de voir que j'étais une personne racisée. J'ai été recalée alors que j'avais un meilleur CV que la personne acceptée. Mais elle, elle était blanche. »

Alors que faire ?

En tant que victime, vous pouvez demander à la justice de condamner l'auteur de la discrimination à une sanction pénale et à vous verser des dommages et intérêts.

Les discriminations sont punies pénalement par la loi d'une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

par Ahmed et Ayush



Sources

- Ouest France, 48 % des salariés estiment avoir été victimes de discrimination au sein de leur entreprise, 2021
- Le Monde, « Le fait d'être en situation de handicap multiplie par trois le risque de discrimination au travail », 2021
- Service publics.fr, Discrimination au travail

LES VIOLENCES ENVERS LES PERSONNES LGBT+



En cinq ans, sur la période 2016-2021, le nombre d'actes anti-LGBT+ a doublé (+104%) souligne dans une note le Service statistiques du ministère. Au travail 25% des salariés LGBT+ de l'échantillon national disent avoir subi des discriminations verbales de la part d'autres salariés. Pour comprendre comment les personnes LGBT+ vivent ces violences, nous avons rencontré, Alexis, 15 ans, qui a accepté de nous parler. Il a très mal vécu son harcèlement

depuis l'école primaire au collège, quand il a dit qu'il était un homme trans.

«J'ai été agressé avec des objets dangereux et j'ai été gravement blessé, raconte Alexis. Du coup, je suis parti aux urgences plusieurs fois.»

Un jour, il a décidé d'en parler à ses parents et ses parents l'ont mis à la rue. Un an plus tard, ils ont plus ou moins accepté il est revenu chez lui mais la moitié de sa famille l'a renié.

Le sigle LGBTQ ou LGBTQIA+ permet de qualifier les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers, intersexes et asexuelles,

c'est-à-dire de désigner des personnes non hétérosexuelles, et / ou non cisgenres.



« Au moment où j'ai fait mon coming-out, ma famille m'a laissé tomber et beaucoup de mes amis aussi. Je me suis retrouvé très seul. »

Maintenant il arrive à en parler, deux ans après avoir quitté son établissement scolaire.

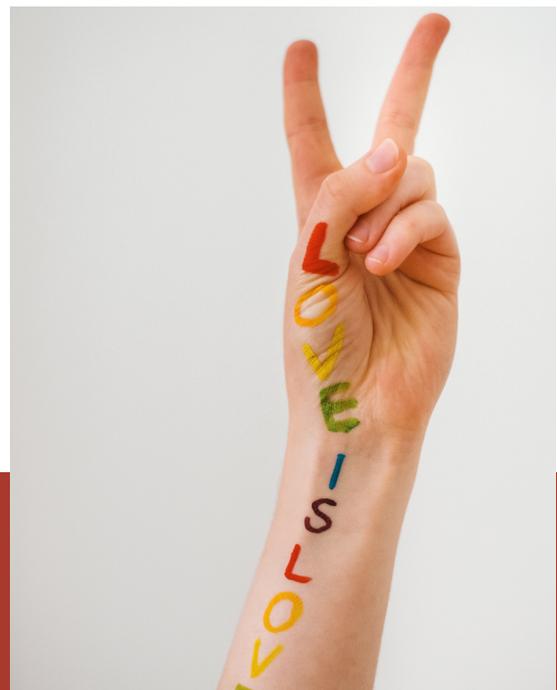
Il est désormais au lycée en seconde et peu de personnes savent qu'il est une personne transgenre.

**par Julie et Cisse,
avec l'aide de Jahron
et Devy**

Plusieurs mineur·es LGBT sont mis à la rue chaque année à cause des discriminations. Par manque de communication, beaucoup ne savent peut-être pas qu'il y a des associations qui existent pour les aider.

En Ile-de-France, ils et elles peuvent se tourner vers l'association La Bulle, maison des solidarités LGBTQ (22 Rue Malher, 75004 Paris) ou vers le Mag jeunes LGBT, qui a un site internet.

A la fin du magazine vous trouverez aussi les solutions disponibles que nous avons trouvées.



A person in an orange hoodie is holding a protest sign made of cardboard. The sign has the text 'MA COULERA N'EST PAS UN VOIE DE' written on it in black, dripping paint. The person is wearing a black bandana over their mouth. In the background, a large crowd of people is visible, some wearing face masks. Another sign in the background partially reads 'NO JUSTICE NO'.

COMMENT LES FEMMES ET LES HOMMES SUBISSENT LE RACISME DIFFÉREMMENT

En France, les personnes racisées vivent beaucoup de discriminations. Et en fonction du genre, elles ne sont pas exactement les mêmes. Explications

par Chayma et Meryam

Plus de neuf personnes noires ou métisses sur dix (91%) disent avoir été, au moins une fois, victimes d'une discrimination à caractère racial, en France. Un chiffre très important qui interroge. Pour avoir des réponses à nos questions, nous avons interrogé plusieurs personnes depuis janvier dont Christelle, une journaliste et autrice, qui a été victime de racisme. « Des gens ont imité un accent à côté de moi et on m'a refusé un emploi par rapport à ma couleur de peau. Je veux que cela cesse. » Son but avec son livre (*Amours silencieées. Repenser la révolution romantique depuis les marges*) est de laisser parler tout le monde, que ces personnes soient noires, blanches, handicapées, LGBT+ ou hétéro.

Puis, nous avons interrogé des élèves d'un collège de Seine Saint Denis, qui malgré leur jeune âge ont eux aussi leur avis. Sherif*, un élève de 12 ans nous dit : « ma couleur de peau a toujours posé problème et je ne sais pas pourquoi ».

Jifrida* une autre élève de 13 ans nous dit : « On m'a traitée de singe devant tout le monde, j'ai été humiliée. Je trouve ça honteux qu'une personne plus âgée que moi dise ça, le monde doit changer.»

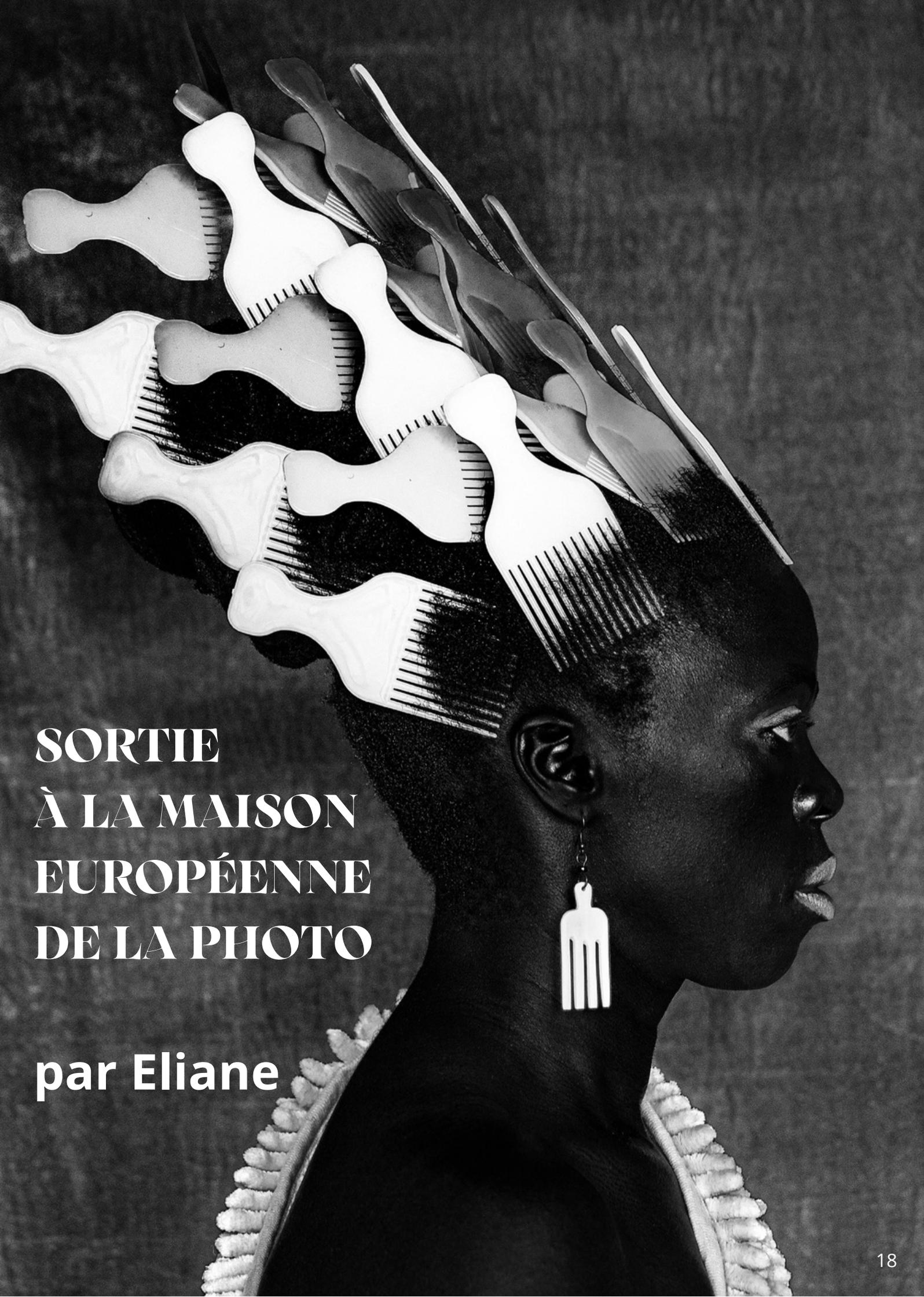
Marwa*ajoute avoir été traitée « de voleuse et de terroriste car je suis arabe et musulmane » (une élève de 14 ans). Sur la question des différences de racisme en fonction du genre, 75% des agressions islamophobes visent des femmes, selon le Rapport du Collectif Contre l'Islamophobie en France (2017). Les personnes que nous avons interrogées disent la même chose.

« Je pense que les filles/femmes subissent un racisme bien pire que nous les hommes car en plus d'avoir des insultes sur leur origines ou autres elles auront aussi des insultes sexistes », raconte Sherif* 12ans. « Je pense que les hommes sont bien moins racisés que nous les femmes », ajoute Marwa* 14 ans.

- Une personne racisée sur quatre (25%) dit être victime de racisme souvent.
- 44% disent en être victime de temps en temps.
- 56% des personnes noires disent avoir été touchées au moins une fois au cours de leur vie par des actes racistes.

Maintenant que vous avez lu ça c'est à VOUS de faire changer les choses

* Le prénom a été modifié à la demande de la personne .



**SORTIE
À LA MAISON
EUROPÉENNE
DE LA PHOTO**

par Eliane

La Maison européenne de la photographie, à Paris, a présenté la première rétrospective en France consacrée à l'artiste originaire d'Afrique du Sud, Zanele Muholi.

Nous avons vu à la sortie une exposition où il y avait des hommes et des femmes LGBTQIA+ (lesbienne, gay, bisexuel, transgenre, queer, intersexuel, asexuel) qui venaient d'Afrique du Sud.

C'est une exposition qui ressemble plus de 200 photographies en paysage, et des portraits. La plupart des photos, dans toute son exposition, sont en noir et blanc.

L'artiste, une personne non-binaire, a aussi fait des autoportraits pour dénoncer le racisme et l'exploitation des personnes noires par les personnes blanches.



Zanele Muholi est née pendant l'apartheid en Afrique du Sud. Elle a connu les modifications qui ont suivi, comme l'arrivée au pouvoir de Nelson Mandela.

A travers ses photos, Zanele Muholi dénonce les injustices. Mais malgré les avancées depuis les années 1990, les personnes noires LGBTQIA+ y restent la cible de violences et de préjugés.



Avant de pouvoir appeler à l'aide, il est important de savoir quand et où commence la violence. Cela permet d'en parler mais aussi de trouver des solutions.

Si vous êtes victime de violence familiale vous pouvez appeler la police au 17 ou appeler au 119 et parler à une grande personne de confiance

Pour savoir si vous êtes victime de violence, il existe plusieurs techniques, comme le violentomètre.

Il faut aussi reconnaître des signes comme :

- les hématomes, griffures, brûlures, morsures, ou fractures.
- les maux de ventre, vomissements, douleurs dorsales.
- une fatigue inexplicquée.
- des maux de tête.
- des éruptions cutanées.
- des plaies, lésions.
- Un mal être

par Wassim

Le violentomètre

Présenté sous forme de règle graduée, le violentomètre rappelle ce qui relève ou non des violences à travers une graduation colorée par 23 exemples de comportements types qu'un partenaire peut avoir. Bien qu'il ait été conçu au départ pour les adolescentes et les jeunes femmes, le violentomètre s'adresse à toutes et tous, femmes et hommes quel que soit leur âge.



Où vous situez-vous ?

VERT, ORANGE ou ROUGE ?

Des repères pour identifier les situations malsaines ou dangereuses dans le couple, et trouver des personnes pour en parler.

3919

Numéro d'écoute national
anonyme et gratuit
24h/24 - 7j/7

EN CAS D'URGENCE

appelez le 17
ou par SMS le 114



QUELLES SOLUTIONS POUR RÉAGIR APRÈS UNE AGRESSION ?

Voici des solutions qui peuvent te servir en cas d'agressions, de violences ou de propos discriminants (sexisme, racisme, etc.)

Comment agir si je suis témoin ?

Si vous êtes témoin d'une agression ou de harcèlement? peut-être que vous avez un réflexe : celui de séparer ou d'intervenir à chaque bagarre ou agression. Mais il faut faire attention à ce que ça ne soit pas trop dangereux pour soi-même. Si vous vous sentez en sécurité, vous pouvez intervenir pour que cesse l'agression et il faut soutenir la victime et lui demander si il/elle a besoin de notre aide et si elle porte plainte, on peut lui proposer d'être son témoin.

Si vous subissez du harcèlement, il faut en parler à quelqu'un de confiance. Pour la violence envers les femmes au travail on peut appeler le 01.30.31.05.05.

Pour les personnes trans, ça serait bien de faire attention à bien les appeler par leur prénom d'usage pour éviter que ça leur rappelle des agressions ou des violences qu'ils et elles ont subi. Et bien sur vous devez être présent pour cette personne et ne pas la juger.

Si vous subissez des violences conjugales vous pouvez appeler le 01.45.84.24.24 ou le 3919.

Si on voit quelqu'un subir des violences on peut appeler le 17.



Si tu ne te sens pas à l'aise pour en parler à quelqu'un de ton école ou de ta famille, appelle le :

N° vert "Non au harcèlement" : 3020. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Ne reste pas seul.e.
La violence, c'est pas normal et personne n'a le droit de te faire mal ou de te toucher si tu n'es pas d'accord.

Si le harcèlement a lieu sur internet : N° vert "cyberviolences" : 3018

Gratuit, anonyme et confidentiel.
Une équipe dédiée, composée de psychologues, juristes et spécialistes des outils numériques,
Disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.

Application 3018

Un nouveau point d'entrée pour signaler toute situation de cyberharcèlement et prise en charge rapide. Tchat, questionnaire, fiches pratiques et possibilité de stockage des preuves. Téléchargez l'application 3018 (iOS ou Android).

par Islam



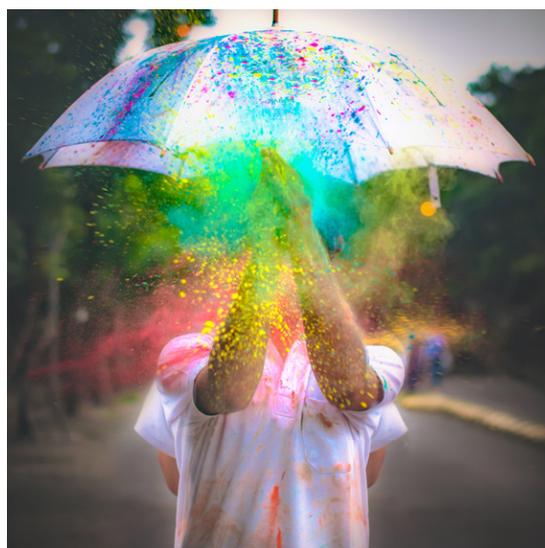
QUELQUES CHIFFRES

- +12% de crime et délits anti-LGBT+ en 2021
- En 5 ans sur la période 2016-2021 le nombre a doublé (+104%)
- SOS Homophobie a reçu 179 témoignages d'actes transphobes
- 25% des salariés LGBT disent avoir subi des discriminations verbales
- 11% des actes rapportés ont eu lieu au travail 2021, contre 9% en 2020
- 213 000 femmes victimes de violence physique ou sexuelle de la part de leur conjoint ou ex-conjoint chaque année
- 94 000 femmes sont victimes de viol ou tentative de viol chaque année
- 213 000 femmes victimes de violence physique ou sexuelle de la part de leur conjoint ou ex-conjoint chaque année
- 94 000 femmes sont victimes de viol ou tentative de viol chaque année
- 75% des agressions islamophobes visent des femmes
- 85% des personnes transgenres sont agressées au cours de leur vie
- 80% des femmes en situation de handicap ont été victimes de violences



La classe de 5ème 1 voudrait remercier toutes les personnes qui sont venues nous rencontrer et répondre à nos questions.

Merci à Morgann, Alexis et Christelle. Merci à la Pride des Banlieues, à Céline Sciamma, à l'IMA, à la MEP, à Émilie Desjardins et Jeunes contre le sexisme. Merci enfin aux personnes qui ont permis de financer ce projet, le département de la Seine Saint-Denis, la mairie de Saint-Denis et l'association La Chance.



Merci beaucoup à Elodie, ainsi qu'à notre enseignante Claire Fetet, à notre professeur documentaliste Yasmine Lombry et à toute l'équipe du Collège qui nous a accompagnés dans ce projet. On espère que vous avez aimé notre travail.

Les photos que vous voyez dans ce magazine ont été choisies par la classe et sont libres de droits. Elles viennent du site Unsplash.com. Sauf, les photos de Zachele Muholi (p18-19) qui ont été fournies par la MEP, et la capture d'écran d'une vidéo p11.